

SOMMAIRE

SOURD/AVEUGLE AU CENTRE-VILLE	1-2
ACCESSIBILITÉ POUR TOUS	3
RENCONTRE À L'APF	3
NOUVELLES DU CCQ	4
DÉVELOPPEMENT DURABLE	4
RÉFLEXIONS DE MALVOYANTS	5
BRÈVE	5
VOISIN'ÂGE	6
CONNAISSEZ-VOUS VOTRE QUARTIER ?	6
AGENDA	6

Etre sourd au centre-ville

EDITO

Tous les lieux accessibles pour tous sans exclusion

En février 2005, est promulguée la loi pour "l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées". Cette loi marque un véritable tournant car pour la première fois sont pris en compte tous les types de handicaps qu'ils soient moteurs, sensoriels (visuels, auditifs), cognitifs ou psychiques et s'applique au cadre bâti (public et privé), aux espaces publics, à la voirie, aux systèmes de transport et à leur inter-modalité. Outre les champs d'application cités, cette loi définit des échéances de mise en conformité des bâtiments publics existants, auxquelles il est impossible de déroger. En janvier 2007 lors de sa mise en application, les professionnels de la construction l'ont trouvée bien contraignante et complexe – les répercussions impliquaient un tel changement dans la conception des lieux – mais ils ont fini par s'y conformer, sanctions obligent. Aujourd'hui la « loi accessibilité » est une composante de tous les projets. N'oublions pas que chacun de nous est susceptible d'être temporairement une personne à mobilité réduite...

Nous avons rencontré le Collectif des Sourds du Finistère qui participe régulièrement à la commission d'accessibilité organisée par BMO.

Les déplacements :

- Les déplacements en voiture se font normalement. Notre attention doit être très importante pour visualiser tout ce qui se passe autour de nous (piétons, voitures, tram, feux, panneaux). Nous utilisons au maximum les rétroviseurs (intérieur et extérieurs). Notre champ de vision est plus important que celui d'un entendant.
- Nous sommes très sensibles aux flashes lumineux (gyrophares des pompiers, des ambulances, de la police, ou des véhicules de service).

- À pied, en ville, tout se passe normalement, et nous respectons l'usage des passages protégés pour traverser les rues ou les intersections. Nous ne percevons que les bruits "sourds", "profonds" qui génèrent des vibrations par le sol comme les grosses motos, gros travaux...

- Dans les transports en commun (tram, bus), l'affichage des informations est indispensable (nom de la station, horaires, tarifs, informations diverses, par exemple retard etc.).

L'accessibilité :

- Pour les démarches simples, de la vie courante, nous arrivons à échanger, soit par l'oralisation (personne sourde s'exprimant verbalement), la lecture labiale, le mime ou l'écrit.

... suite page 2



Les logos des différents types de handicaps, moteur, psychique, visuel et auditif

COMITÉ DE RÉDACTION :

Claudie Auffret, Laure Dosso, Jean-Luc Déniel, Sabine Guidubaldi, Jacqueline Kernéis, Elisabeth Lebeul, Monique Le Guillou, Gilles Pendelio, Nicole Pronost, Philippe Saget.

(suite de la page 1)



• Pour une démarche importante, nous faisons appel aux services d'interprétariat en langue des signes. L'association LSF 29 (Langue Des Signes 29), située à Brest, rue Robespierre met à notre disposition trois interprètes. Ils nous accompagnent, sur rendez-vous, dans les administrations, chez le méde-

cin et toutes les professions libérales, ou lors d'un achat important si besoin (par exemple matériel informatique, matériel audio visuel, etc.). L'interprète en LSF est tenu au secret professionnel, est tenu à la neutralité et à une traduction fidèle (bac+5).

Pour plus d'information :

<http://www.donbosco.asso.fr/lsf-29.php>

Collectif Des Sourds du Finistère :

<https://sites.google.com/site/collectifdessourdsdufinistere/>

CDSF - 1 rue du Dauphiné - 29200 BREST

Courriel : cdsf29@orange.fr



Etre aveugle au centre-ville

Le comité finistérien de l'association nationale Valentin Haüy accueille les aveugles et les malvoyants au 50 rue de Lyon à Brest. Son rôle est de les aider à s'intégrer dans la vie quotidienne et dans la vie professionnelle. M. Guillerm, président départemental, nous a aimablement reçus pour nous expliquer les actions menées en ville. Comme ailleurs, l'association fait systématiquement appel à des binômes de bénévoles composés de déficients visuels et de personnes bien voyantes.

Il est important pour l'intégration dans la vie quotidienne de pouvoir communiquer et se déplacer. Dans notre société la communication passe bien souvent par l'écrit ce qui conduit l'association à développer les cours de Braille et à convertir des textes sur internet en audiovision. Notre lettre pourrait bénéficier prochainement de ce traitement.

L'aide au déplacement dans la ville comporte deux volets :

- Une aide directe aux personnes handicapées en les formant à l'usage de la canne blanche et à l'accompagnement par un chien guide.

- Un dialogue régulier avec la municipalité pour développer ou adapter des équipements correspondants aux besoins des malvoyants.

Une signalisation sonore.

Les travaux importants qui se terminent dans notre centre-ville ont été l'occasion de mettre en place cer-

tains de ces équipements qui sont sans doute passés inaperçus par la majorité d'entre nous. Une légère rainure en bordure des voies permet de les détecter par l'extrémité de la canne. Les signaux destinés aux piétons sont sonores et peuvent être déclenchés par télécommande. Malheureusement rien n'est parfait. Le système sonore retenu n'est pas celui qui avait été préconisé par l'association. Il peut se commander à une distance de cent mètres, mais qui l'entend à cette distance dans le brouhaha de la ville ? Et comment savoir quel est le signal qui est entendu ?

Du mobilier contrasté.

Un effort mériterait aussi d'être porté sur les mobiliers urbains installés sur les trottoirs, en particulier les poteaux portant la signalisation. Beaucoup d'entre eux sont gris. Par conséquent ils ne contrastent pas avec la couleur des trottoirs eux-mêmes gris. Les personnes malvoyantes ne les voient pas suffisamment tôt et risquent de les heurter alors que des couleurs contrastées permettraient de les différencier de leur environnement.

Un effort de tous.

Rendre le centre-ville plus accessible ne repose pas uniquement sur la municipalité. Il s'agit aussi d'actes quotidiens de nous tous. L'encombrement de la voie publique (trottoirs, passages piétons...) par nos voitures, nos poubelles ou autres objets sont autant d'obstacles au déplacement en sécurité des malvoyants. La loi qui imposera en 2015 l'accessibilité des lieux recevant du public aux handicapés augmentera aussi sensiblement l'offre de commerces accessibles aux malvoyants.

La vie pour les aveugles et les malvoyants n'est pas sans difficulté dans la ville de Brest mais M. Guillerm reconnaît que le dialogue avec les responsables de la ville fonctionne et que des progrès existent. Il fait remarquer qu'il est souvent moins difficile de vivre dans une ville de la taille de Brest que dans les petites communes car on y trouve plus de bénévoles qui acceptent de consacrer du temps à l'association.



Pour en savoir plus sur l'association Valentin Haüy :
<http://www.avh.asso.fr/>

Accessibilité pour tous !

Accemo : Un service de transport de Brest Métropole Océane pour les personnes à mobilité réduite. Il répond aux besoins de déplacements à Brest et dans les 7 communes de BMO. (Bohars, Gouesnou, Guilers, Guipavas, Plougastel, Plouzané et Le Relecq Kerhuon). Il s'adresse aux personnes ayant un taux de handicap supérieur ou égal à 80 % et qui ne peuvent pas prendre le bus seules ou accompagnées. Les transports sont assurés à bord de 6 véhicules (bientôt 7) spécialement aménagés. Ce service permet de se rendre après inscription et sur réservation, en tout point de BMO, sur présentation d'un titre de transport de la gamme Bibus. Les horaires de prise en charge sont :



* du lundi au jeudi de 7h00 à 20h00

* le vendredi de 7h00 à minuit

* le samedi de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à minuit

* le dimanche de 9h00 à 19h00.

Comment réserver ?

Accemo est à votre écoute au : 02.98.34.42.46 de 7h30 à 19h du lundi au vendredi et le samedi de 8h30 à 18h ou sur accemo.fr.

A l'heure actuelle, 5 lignes du réseau Bibus sont accessibles aux personnes à mobilité réduite : sur les lignes 2, 3, 5, 6, et 11 et sur toutes les lignes de nuit (n°1 à n°27). Tous les bus sont équipés de plateformes rétractables offrant un accès aisé aux stations. Les lignes et stations accessibles sont signalées par un picto. Indépendamment du réseau Accemo, l'accessibilité s'améliore. Le tramway et la plupart des lignes seront accessibles dès le 23 juin à 11h00...

Etre handicapé moteur au centre-ville

L'association des Paralysés de France (APF) est créée en 1933 au niveau national et à la fin de la 2nde guerre mondiale dans le Finistère. Son rôle est de regrouper, représenter et défendre les personnes handicapées moteur, soit individuellement, soit collectivement. La délégation finistérienne comprend deux permanents (un animateur, une secrétaire), de nombreux bénévoles et 800 adhérents. Installée route de Gouesnou, elle gère le foyer de Kerlivet (40 personnes) rue du 8 Mai 1945, une dizaine d'appartements regroupés au Pilier Rouge et deux services d'accompagnement à domicile pour adultes et pour enfants. Des améliorations certes, mais aussi des inquiétudes...

Si Gilbert Rollet, usager du centre-ville en fauteuil, se félicite du nouvel aspect de la rue de Siam, de l'élargissement de certains trottoirs, notamment à Saint-Martin, et aussi de l'effort non négligeable des cinémas du centre-ville pour permettre l'accessibilité de leurs salles, il déplore néanmoins les incivilités de certains (stationnement sauvage sur zone protégée ou trottoir, bacs roulants, déjections canines et débris de verre sur les trottoirs) et, aussi un plan de circulation parfois compliqué où l'espace partagé avec les vélos est difficilement perceptible pour l'instant. Il regrette aussi le manque d'abaissement à certains endroits, pour pouvoir traverser la

rue, obligeant à un détour. Il souhaiterait qu'en matière de voirie, les pentes soient inférieures à 2 % (celle de la Poste reste encore ardue), sinon leur franchissement nécessite un fauteuil électrique puissant, que les trottoirs soient accessibles des deux côtés (monument aux morts, bordure des fontaines de Siam, entrée du centre Coat Ar Gueven) et qu'il n'y ait plus d'obstacle en travers du trottoir : rue Jean Jaurès, des plans inclinés en travers du trottoir pour entrer dans certains magasins constituent un obstacle dans le prolongement de la marche. Il note également le peu de progrès quant à la mise en accessibilité des commerces : sur Siam-Jaurès, 213 magasins restent inaccessibles (les distributeurs de billets non plus ne le sont pas !). En résumé, les souhaits sont : davantage de trottoirs élargis, toutes les stations de tram accessibles des deux côtés, les pentes inférieures à 2 %, pas d'obstacles sur les trottoirs.



Gilbert Rollet, Thierry Duval, Fanch

Nouvelles du Conseil Consultatif de Quartier Brest-Centre



Synthèse des actions de février - mars par groupe de travail

* **Référents** : Une visite du secteur de Kérigonan, en compagnie de Réza Salami, a eu lieu le 5 avril. Plusieurs anomalies déjà détectées en 2009 sont toujours d'actualité. Visite du secteur Château le 24 avril.

* **Animation** : La fête sur la place Sanquer aura lieu le 2 juin.

* **Tranquillité publique** : Points traités le 3 février par le groupe de travail "Développement de l'Offre Alternative" portant sur les rassemblements étudiants le jeudi soir :

- Point sur l'opération Livre Blanc "Jeunes et sécurité routière" menée par l'ESC Bretagne.

- Prise en charge de la clientèle des débits de boissons/discothèques.

- Renseignements sur les horaires Bibus (bus et tramway) et coordination avec les taxis brestoïsis.

- Réflexion sur le projet d'une offre cinéma.

Le 15 mars une réunion de la commission Tranquillité publique avait pour thème les soirées étudiantes. Elle a permis des échanges entre les habitants et des représentants de la ville, de BMO et de la Po-

lice Nationale.

* **Grands projets, déplacements, urbanisme, PLU** : Les résultats de l'étude sur l'axe Saint Pol Roux-Arago-Kerfautras sont proches d'un aboutissement. Les principaux travaux seront entrepris ultérieurement. Le groupe interquartier PLU poursuit ses réflexions en identifiant les zones en évolution. Le nouveau réseau tram-bus a été présenté par BMO et Bibus lors d'une réunion inter-quartiers. Le CCQ sera sollicité après l'été pour contribuer au plan climat. Le stationnement résidentiel en centre-ville est une préoccupation du CCQ.

* **Réunion plénière du 27 mars** : Le projet de téléphérique a été présenté par BMO en expliquant les raisons du choix de ce type de liaison, le coût (15 M€) et l'état d'avancement des études. Le second point d'information portait sur l'affichage sauvage. Un compromis a été trouvé avec les principaux annonceurs pour y mettre fin et permettre un affichage libre sur des panneaux dédiés. En cas de non respect de ces espaces, le nettoyage sera facturé au fautif. Après une discussion rapide sur le fonctionnement du CCQ, l'organisation d'une journée de réflexion sur ce sujet a été retenue.

Toutes et tous concernés

En tant que membres du CCQ, nous avons participé à diverses rencontres sur le plan climat, le réseau de transport public et le stationnement.

Le Plan Climat de BMO

est un programme d'actions pour lutter contre le changement climatique. Tout d'abord un constat : alors que les bâtiments (chauffage, climatisation) sont en France responsables de 25 % des émissions de CO₂, à Brest nous en sommes à 48 % !! Au cours du forum public de novembre 2011, nous avons travaillé sur 4 thèmes : logement, transports, énergie et mobilisation des habitants. Ceci a abouti à un plan d'actions présenté aux CCQ en mars 2012. Nous sommes directement interpellés sur le volet "engagement des citoyens et collaboration avec les quartiers".

Devenir tous acteurs du Plan Climat ?

C'est possible car il y a mille et une façons de réduire nos consommations d'énergie. Nous ne disposons que d'une seule planète, or si la population mondiale adopte le mode de vie français actuel, ce sont 2,7 planètes qui seront nécessaires pour répondre aux besoins... Alors, il est temps d'agir.

www.plan-climat.brest.fr,

www.tinergie-brest.fr, www.energence.net

Le nouveau réseau de transport collectif

Sachant que le transport des voyageurs représente 26 % de nos émis-

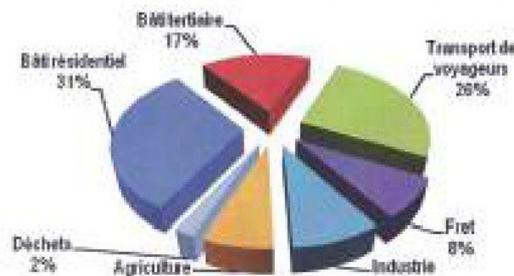
sion de CO₂, le nouveau réseau Bibus (tramway + bus) prend toute son importance. Ce réseau sera mis en service à partir du 23 juin avec des plages horaires élargies et une offre renforcée afin de le rendre plus attractif. Même si tout n'est pas parfait, ce nouveau réseau Bibus devrait nous inciter à mieux utiliser les transports en commun et contribuer à réduire le nombre de véhicules rentrant et stationnant dans le centre. Pour plus d'information :

www.ccq-brest-centre.net/webfm_send/2219

Stationnement

La commission déplacement du CCQ de Brest s'est réunie le 8 mars pour formuler une demande d'information sur le stationnement en général, la gestion des parkings et les moyens disponibles pour faire

respecter les règles de stationnement. Le CCQ fera également des propositions pour le stationnement résidentiel. En effet, stationner dans Brest-Centre devient de plus en plus difficile pour tout le monde et en particulier pour les résidents. Le manque chronique de places disponibles dans les zones de stationnement payant et les parkings, a conduit les visiteurs à stationner gratuitement et parfois de façon anarchique en périphérie des zones payantes, ce qui occasionne une gêne à la circulation des véhicules et des piétons.



Emission de CO₂ sur le territoire de BMO

Réflexions de malvoyants et absence de réflexion d'usagers...

Pour Chantal Mouden et Johan Blossé, tous deux malvoyants, les brestois sont presque toujours prêts à rendre service, en particulier les ouvriers présents sur le chantier du tram. Il est rare de s'entendre répondre "Vous n'avez qu'à regarder". Mais ils signalent quand même quelques difficultés.

L'accès aux services publics nécessite souvent l'aide des employés. Comment utiliser le système de tickets mis en place à la poste ? Où est le distributeur de tickets ? Quel numéro porte-t-il ? Quel est le numéro appelé ?

La photo illustre comment un cheminement simple est transformé en course d'obstacles par l'incivilité ou l'absence de réflexion des autres usagers : bloc de béton, passage piéton effacé et encombré par une voiture, panneau publicitaire, lampadaires gris sur trottoir gris, voiture en travers du trottoir.

Des améliorations dans les équipements se mettent en place lentement : les prises pour casque dans les distributeurs de billets, des bandes podotactiles en bordure de trottoir ou à l'accueil des guichets, les ascenseurs qui parlent et pourquoi pas les toilettes publiques ?

Les bibliothèques proposent maintenant des livres adaptés aux malvoyants mais en les regroupant dans un même rayon, ils sont plus accessibles que s'ils se trouvent dispersés dans le classement commun.



**Forum Emploi Handicap :
venez rencontrer les entreprises
et découvrez leurs métiers !**

Organisée par l'Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées), la maison pour l'emploi et BMO, la 3^{ème} édition du Forum Emploi Handicap se déroulera **le 15 mai prochain au Quartz.**

De nombreuses entreprises seront présentes toute la journée pour vous renseigner sur leurs métiers, leurs offres d'emploi et de stage. Ce forum sera également l'occasion de découvrir et de tester le simulateur de conduite, ou encore de participer aux deux ateliers proposés : "Création et reprise d'activité : informer et accompagner le parcours du créateur/repreneur" et "Comment valoriser son image en entreprise".

L'ambassadeur 2012 de l'Agefiph, Grégory Cuilleron, sera également présent toute la journée sur le forum.

Gratuit et ouvert à tous.



Voisin'âge

Une action nouvelle en direction des personnes âgées et isolées est en train de se mettre en place sur le quartier Brest-Centre : le réseau Voisin'âge. L'idée est de pouvoir avoir un réseau de bénévoles qui accompagnent des personnes âgées qui auraient du mal à se déplacer vers des activités de loisirs. L'équipe de bénévoles est en train de se constituer et une réunion d'information est prévue le mardi 24 avril à 17h30 au PL Guérin à ce sujet. Avis aux personnes intéressées...

N'hésitez pas à nous transmettre vos remarques accompagnées de photos sur l'accessibilité. Nous les publierons sur notre site internet.
<http://www.ccq-brest-centre.net>

Connaissez-vous votre quartier de Brest-Centre ?

Ces deux photos ont été prises récemment dans le centre-ville de Brest.
Retrouvez les adresses des lieux photographiés.



Solution dans la prochaine lettre n°16.



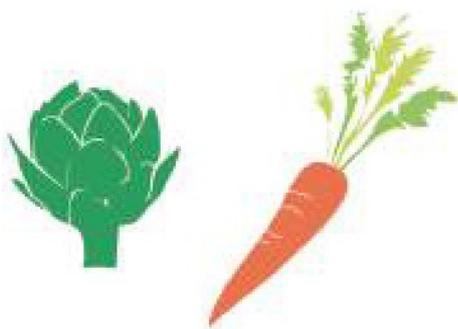
Solutions du n° 14

Ancien cinéma "Comœdia", angle rue du Château
et rue d'Aiguillon



1 rue de Siam

La lettre est bien plus jolie en couleur ! Pour la voir et vous y abonner en version électronique,
aller sur la page d'accueil du site www.ccq-brest-centre.net



et tous les mercredis matins,
il y a marché, place Sanquer !

Vous aimez la lettre de Brest-Centre ?

Vous ne l'aimez pas ?

Dites le nous !

contact_brest-centre@ccq-brest.net

Conseil Consultatif de Quartier Brest-Centre
Mairie de quartier
2, rue Frézier - BP 92206
29222 Brest Cedex 2
<http://www.ccq-brest-centre.net>

Cette
lettre est
imprimée sur du
papier recyclé

Cette
lettre est mise en
page grâce à
Scribus

Scribus est un logiciel **libre** de
publication assistée par ordinateur.